Vision stratégique

« Rétablir la confiance et inspirer l'espoir »

Les cinq prochaines années pour l'Organisation des Nations Unies

par António Guterres

Candidat au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat allant de 2022 à 2026, je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de communiquer aux États Membres ma vision stratégique. C'est pour moi un immense privilège que d'occuper les fonctions de Secrétaire général depuis 2017.

Comme il y a cinq ans, je souhaite commencer par réaffirmer la Charte des Nations Unies, accomplissement exceptionnel dans les annales de l'histoire. La Charte perdure même face à de profonds bouleversements. Ses buts, principes et dispositions expriment parfaitement la cause que nous servons et guident notre action.

Malgré tous les changements survenus dans le monde depuis 2016, les principes que j'avais énoncés à l'époque dans ma vision stratégique restent largement pertinents : pour bien exécuter son mandat, la ou le Secrétaire général de l'Organisation se doit de comprendre les grandes tendances mondiales, d'établir les corrélations qui s'imposent, d'accorder une place centrale à la prévention, à la coordination et aux partenariats, et de faire de la réforme et de l'innovation un axe essentiel de son action, laquelle doit reposer sur les valeurs de la Charte.

Mais qu'est-ce que cela signifie en 2021 et pour les années à venir ?

A. Défis et perspectives

C'est un truisme de dire que nous vivons dans un monde interconnecté et interdépendant. Il n'y a guère de problème aujourd'hui qui n'ait de répercussions au-delà des frontières, et même entre générations, qui n'exige que le monde se mobilise pour agir de concert, qui ne commande l'équité et la solidarité. Or, est-ce bien ce que nous faisons ? Tenons-nous vraiment compte de cette interconnexion et la traduisons-nous en paroles et en actes ?

Pas assez. Et c'est précisément pour cette raison que nous sommes toutes et tous exposés à plus de périls. Ce n'est pas seulement notre cas à nous, c'est aussi celui des générations à venir, voire celui de la pérennité même de la vie sur terre.

Ces quatre dernières années, dans la limite des possibilités présentées par la fonction de Secrétaire général qui m'a été confiée et face à des réalités politiques compliquées, je me suis employé à faire entendre ma voix pour promouvoir une action qui tienne compte de cette interconnexion. Des risques qu'elle présente et des possibilités qu'elle offre. De l'impératif de travailler de concert pour résoudre les problèmes avant de nous retrouver débordés. Des formidables perspectives qui s'offrent à nous pour peu que nous sachions faire preuve de solidarité.

Voilà plus de quatre ans que nous nous sommes jetés ensemble dans cette aventure pour mener la charge sur l'action climatique; lancer la Décennie d'action en faveur du développement durable ; promouvoir résolument l'égalité des genres ; intensifier la diplomatie au service de la paix et mieux intégrer la prévention et l'évaluation des risques dans la prise des grandes décisions à l'ONU; lancer l'Action pour le maintien de la paix; agir rapidement pour lutter contre les quatre famines¹; renforcer les mesures visant à prévenir et à combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles ; lancer un Appel à l'action en faveur des droits humains ; assurer une réponse coordonnée des Nations Unies pour prévenir et combattre le terrorisme ; établir un programme de désarmement ; adopter des stratégies pour contrer les discours de haine et protéger les sites religieux ; élaborer une stratégie pour la jeunesse ; assurer l'inclusion des personnes en situation de handicap; mettre en place une stratégie d'exploitation des données à l'échelle du système. Cela s'est accompagné de vastes réformes internes du système des Nations Unies pour le développement, de l'architecture de paix et de sécurité, ainsi que de la gestion, l'objectif étant de renforcer la transparence, l'application du principe de responsabilité et l'efficacité. Et, au cours de l'année écoulée, nous avons lutté sur tous les fronts contre la pandémie de COVID-19, qu'il s'agisse de sauver des vies, de préserver des moyens de subsistance ou de veiller à ce que le relèvement se fasse de manière équitable et durable.

Il est à espérer que ces diverses initiatives s'inscriront dans le cadre d'une transformation plus profonde et plus vaste, indispensable pour relever les défis d'un monde en rapide mutation.

Il ne fait aucun doute que les problèmes qui se posent à nous aujourd'hui sont infiniment plus complexes qu'avant : une pandémie qui a mis le monde à genoux ; des dérèglements climatiques qui sont pratiquement au point de non-retour ; une biodiversité qui régresse de façon spectaculaire ; des niveaux de pollution qui atteignent des sommets mortels, y compris dans les océans ; des clivages géostratégiques et des rapports de force dysfonctionnels ; des guerres complexes dont on ne voit pas la fin et qui sont fréquemment associées à la propagation du terrorisme ; une explosion des inégalités qui est un facteur de déstabilisation et se produit aux dépens des femmes et des filles et des pauvres ; le recul accusé dans le combat pour l'égalité des genres ; des inégalités qui se creusent, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, et au sein de toutes les sociétés ; la face cachée d'un monde numérique qui est de plus en plus déséquilibré ; l'affaiblissement du régime de désarmement nucléaire ; des crises

¹ Yémen, nord-est du Nigéria, Soudan du Sud et Somalie.

humanitaires et une crise des droits humains sans précédent ; le risque de famine qui augmente de façon exponentielle ; un nombre record de réfugiés et de personnes en situation de déplacement forcé. Le monde du Sud, les femmes et les groupes minoritaires en particulier ont été touchés de manière disproportionnée par tous ces phénomènes.

La complexité de ces défis, leur coût humain et l'extrême rapidité avec laquelle la situation se dégrade, ainsi que l'insuffisance des mesures prises pour y faire face, sont révélateurs de la profonde fragilité qui caractérise notre monde. Les problèmes de gouvernance à tous les niveaux ont entraîné un malaise généralisé, un sentiment accru d'injustice, une montée du populisme et l'apparition de programmes nationalistes qui prônent le repli sur soi, préconisent des remèdes simplistes et des semblants de solution et propagent des théories du complot. Les institutions semblent de plus en plus déconnectées des populations au service desquelles elles sont censées être, ce qui se traduit notamment par une augmentation des mouvements sociaux et des protestations contre les structures de gouvernance. Aucune région du monde n'est épargnée par le mécontentement populaire.

Nous ne pouvons pas non plus ignorer le fait que, si elle a transformé notre monde pour le mieux à bien des égards, la révolution technologique a une face cachée qui a contribué dans une large mesure à l'inquiétude qui se manifeste aujourd'hui. Nous vivons l'une des transformations les plus importantes de l'histoire récente : la quatrième révolution industrielle. Les grandes entreprises technologiques sont devenues des acteurs géopolitiques. Le potentiel destructeur d'une utilisation abusive de l'intelligence artificielle suscite de sérieuses préoccupations. Des bouleversements démographiques massifs sont en cours, de même qu'une urbanisation rapide. Tout cela a entraîné des changements dans notre façon de vivre, de travailler, de nous nourrir, de penser et d'interagir les uns avec les autres.

Alors que le monde est en proie à ces bouleversements, la coopération internationale a été mise à l'épreuve comme rarement auparavant. Le principe du multilatéralisme a été remis en question, pour ne pas dire mis en péril, par certaines personnes en position de pouvoir. Dans le contexte d'une dynamique de pouvoir géopolitique fragmentée et de l'émergence de puissants acteurs non étatiques, il s'est avéré plus difficile de trouver des solutions aux problèmes qui nous sont communs. Cela a suscité des interrogations existentielles sur la façon dont nous partageons les ressources de nos sociétés et de cette planète fragile, sur les liens fondamentaux et la confiance qui nous unissent, sur la façon dont nous engageons le dialogue avec celles et ceux qui sont en désaccord avec nous, qui se sentent lésés ou exclus, sur la façon dont nous nous préoccupons des générations futures, et ce, à différents niveaux de gouvernance.

Nous nous trouvons donc face à un profond paradoxe : la coopération internationale est plus nécessaire que jamais, mais souvent plus difficile à réaliser. Elle a été plus souvent battue en brèche que victorieuse. Ou elle s'est réalisée de manière superficielle, sans la volonté profonde et la détermination nécessaires au niveau collectif pour faire véritablement bouger les lignes.

Les populations en ont assez de cette inertie, de ce manque de clairvoyance. Elles exigent davantage. Peut-être qu'avec la pandémie, pour la première fois de notre histoire, tout le monde s'est senti vulnérable en même temps et partout, ce qui a donné naissance à un fort sentiment d'interconnexion. Les populations veulent que les personnes au pouvoir se montrent à la hauteur de ce défi. Les citoyennes et citoyens du monde entier appellent de leurs vœux une coopération internationale plus intense et plus efficace. C'est le point de vue que les femmes et les jeunes en particulier ont fait valoir. Certaines des tendances les plus négatives enregistrées récemment commencent à s'inverser. Un vent d'espoir souffle à nouveau.

Il est de plus en plus généralement admis que si rien n'est fait, le paradoxe évoqué plus haut pourrait en fait conduire à la fin de la vie telle qu'on la connaît. L'urgence climatique et la COVID-19 ont mis en évidence la manière dont nos destins sont liés et le prix de notre incapacité à remédier aux problèmes qui nous sont communs. À elle seule, la COVID-19 a bouleversé nos vies, réduisant à néant des décennies de progrès durement acquis dans de nombreux domaines : élimination de la pauvreté et de la faim, accès des enfants à l'éducation, égalité des genres, immunisation, entre autres. Elle a également mis à nu bon nombre des fragilités et des risques susmentionnés.

On pourrait croire qu'un retour à la normale supposerait simplement de continuer comme avant. Ne nous faisons pas d'illusions : il n'en sera pas ainsi. Continuer comme avant, c'est mettre le doigt dans un engrenage qui nous conduira vers le chaos climatique, la perte de biodiversité, la méfiance, les troubles sociaux, la pauvreté, les conflits, les migrations massives et les catastrophes. Il est presque certain que l'avenir qui nous attend, nous et les prochaines générations, si nous continuons ainsi, sera un avenir dystopique dans lequel les droits et les valeurs seront un peu plus attaqués tandis que la probabilité des risques de catastrophe augmentera.

Ou alors, imaginons que nous prenions plus au sérieux cette vulnérabilité qui nous est commune et la nécessité d'une action collective. Imaginons que les peuples et leurs responsables prennent acte de la nécessité de se mobiliser aux niveaux local, national et mondial, afin de tracer la voie vers un avenir meilleur – un avenir non dystopique. Je pense que cette épreuve douloureuse nous offre une chance unique, mais que cette chance pourrait vite s'évaporer. Nous avons donc atteint un important point d'inflexion dans l'histoire – un véritable moment de vérité.

À la lumière de ce qui précède, la question centrale aujourd'hui reste la prévention sous tous ses aspects, allant de la prévention des conflits, des changements climatiques et des pandémies à la prévention de la pauvreté et des inégalités. En effet, si nous voulons réussir à trouver des solutions aux problèmes interdépendants avec lesquels nous sommes aux prises, nous devons être capables d'anticiper et de prévenir les risques majeurs mais aussi de nous y préparer. Cela signifie que, à partir de maintenant, toute notre action devra s'articuler autour d'un programme de prévention revitalisé, complet et global. Nous avons besoin de plus d'innovation, de plus

d'inclusion et de plus de prévoyance ; pour cela, nous devons investir dans les biens publics mondiaux qui sont essentiels à notre survie. Il faut un multilatéralisme réinventé, un multilatéralisme à la mesure de cette nouvelle ère, un multilatéralisme fondé sur les principes d'équité et de solidarité. Je suis fermement convaincu que cette nouvelle prise de conscience de notre vulnérabilité commune – et de la nécessité de travailler et d'agir ensemble – nous aidera à saisir l'occasion qui se présente de rectifier le tir et de façonner un avenir meilleur.

En d'autres termes, les choix que nous faisons maintenant détermineront notre trajectoire pour les décennies à venir.

B. Le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans les années à venir

Les États souverains ont à leur disposition une organisation intergouvernementale — l'Organisation des Nations Unies — dont le but même est de les réunir pour « réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux ». L'Organisation est présente partout dans le monde et ses activités couvrent l'ensemble des besoins humains : elle soutient la paix là où elle est fragile, elle apporte une aide humanitaire même dans les endroits les plus reculés de la planète, elle dialogue avec les gouvernements et les sociétés sur les questions de développement durable et de droits humains, et elle élabore des programmes tournés vers l'avenir et orientés vers la recherche de solutions aux problèmes transfrontières. Dans ce contexte, il nous faut renforcer et repenser de fond en comble notre gouvernance des biens publics mondiaux essentiels que sont non seulement la santé publique, mais aussi la paix et notre milieu naturel. La participation à cette entreprise peut être aussi large et inclusive que nécessaire.

Les États sont également les détenteurs des plans qu'il faut pour bâtir un monde meilleur. La Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et les objectifs de développement durable représentent le plan mondial global en faveur de la paix et de la sécurité, de la confiance mutuelle, de l'égalité et de l'équité. Sans oublier que soixante-quinze années de résolutions et d'accords représentent un patrimoine crucial, un acquis laborieusement obtenu au fil des décennies. Nous pouvons et devons nous appuyer sur eux, renforcer notre action et redoubler d'efforts pour les mettre en œuvre avec une totale détermination. Si nous avions tenu les promesses faites par le passé, nous ne serions pas au bord du précipice.

Mais en soixante-quinze ans le monde a changé irrémédiablement : de nouveaux besoins sont apparus, de nouvelles fractures aussi. Ainsi, si les valeurs et les principes fondamentaux des Nations Unies sont toujours valables, de nouveaux accords seront nécessaires dans certains domaines, par exemple pour réglementer le cyberespace, l'intelligence artificielle et d'autres secteurs émergents.

Et dans un monde au bord du précipice, nous devons préparer l'avenir en combinant le meilleur de nos accomplissements passés avec le regard le plus créatif et le plus adaptable qui soit. Il est vital que le monde se mobilise pour élaborer un nouveau contrat social, y compris avec les générations futures, et définir une nouvelle donne mondiale. D'aucuns disent que nous vivons un tournant décisif, comme jadis à San Francisco, et qu'il ne faut pas rater cette occasion de la dernière chance. De la même manière que les fondateurs de l'Organisation se sont mobilisés pour préserver les générations futures du fléau de la guerre, nous devons nous mobiliser avec la même détermination et la même vision pour préserver les générations futures des fléaux que sont la guerre, les changements climatiques, les pandémies, la faim, la pauvreté et l'injustice.

Pour ce faire, je compte, au cours des cinq prochaines années, travailler avec les États Membres afin que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle pivot pour renverser la situation. Nous pouvons déjà discerner les prémices de ce nouveau monde, mais c'est seulement au prix d'un effort attentif et conscient qu'il pourra voir le jour. Cela supposera de faire preuve d'humilité, de civilité, d'ouverture, d'inclusion, de cohésion, de professionnalisme et d'innovation. Cela supposera aussi de rétablir la confiance et d'inspirer l'espoir. Cela nous obligera à aller à la rencontre des populations là où elles se trouvent et à mettre l'être humain au centre de nos préoccupations et de notre action. Pour que ce monde soit attaché aux buts et principes de la Charte, il faudra développer un esprit et une culture de partenariat authentique avec tous les acteurs du monde entier : les États Membres mais aussi les organisations régionales, les institutions financières internationales, la société civile, le secteur privé, la communauté scientifique, le monde universitaire et les médias. Profondément convaincu de la valeur des partenariats, j'en ai fait un principe directeur tout au long de mon mandat, principe que je continuerai de faire vivre si un second mandat m'est confié.

C. Impératifs pour les cinq prochaines années

De mon point de vue, les impératifs qui se dessinent pour les cinq prochaines années sont les suivants :

À court terme, mettre en place une riposte massive et durable à la pandémie de COVID-19 et à ses conséquences

La COVID-19 a été le signal d'alarme et la répétition générale de crises à venir qui pourraient s'avérer encore plus graves ; il est essentiel d'en tirer les enseignements et de transformer la sortie de crise en une opportunité. L'une des épreuves les plus cruciales sera la manière dont nous réussirons à surmonter la COVID-19 et à doter le monde des outils qu'il faut pour prévenir les futures pandémies et autres menaces du même ordre qui pèsent sur notre existence et mieux s'y préparer. Les pays en développement et à revenu intermédiaire, particulièrement touchés par la pandémie, ont eu besoin d'un soutien massif allant de l'allégement de la dette à

l'augmentation des ressources des institutions financières multilatérales, en passant par des niveaux de liquidités adéquats, y compris l'attribution de droits de tirage spéciaux.

L'ONU a mis en place une riposte globale contre la COVID-19 et ses incidences, comprenant tout un éventail de mesures sanitaires et humanitaires, un vaste programme d'action et des mesures de soutien visant à faire face à l'impact socioéconomique et à reconstruire en mieux. Forte de toutes les initiatives et de la gestion de la crise accomplies jusqu'à présent dans ce domaine, l'Organisation devra faire appel à son pouvoir fédérateur pour donner une impulsion mondiale unifiée, fondée sur les principes d'équité et de solidarité, afin de :

- i) venir à bout de la menace sanitaire que constitue la COVID-19, en veillant notamment à ce que les vaccins soient disponibles pour toutes et tous et partout dès que possible ;
- ii) maintenir une approche commune face aux effets collatéraux plus larges que la pandémie a sur les économies et les sociétés, notamment dans les pays en développement et les pays à revenu intermédiaire les plus touchés, en permettant un relèvement inclusif et durable et en inversant le recul important qui a marqué les efforts d'élimination de la pauvreté;
- iii) mobiliser sur tous les fronts pour prévenir toute future pandémie de la manière la plus globale qui soit, s'y préparer, en atténuer les effets et y faire face, au-delà d'une riposte sanitaire immédiate.

Le relèvement de la pandémie nous offre une chance, celle de remettre les compteurs à zéro, de relancer la Décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable et de tracer une voie vers un avenir plus équitable. Pour y arriver, nous devons manifestement donner toute leur place aux énergies renouvelables, ainsi qu'aux infrastructures vertes et résilientes. Si nous ne parvenons pas à juguler complètement la COVID-19, la confiance dans la coopération internationale s'en trouvera fragilisée. Or, d'autres domaines ont un besoin urgent de cette coopération internationale.

Ne rien négliger dans la recherche de la paix et de la sécurité

Nous sommes en présence d'un contexte de paix et de sécurité de plus en plus fragmenté, influencé par des clivages géopolitiques et des conflits dont la nature ne cesse d'évoluer. Il existe par ailleurs de plus en plus d'interconnexions entre le climat, la raréfaction des ressources naturelles, les vulnérabilités socioéconomiques et les conflits ; les menaces que représentent les biorisques, la désinformation, les discours de haine et les cyberattaques. Lorsque j'ai pris mes fonctions, j'ai promis d'intensifier la diplomatie au service de la paix, et c'est ce que j'ai fait. C'était un véritable rocher de Sisyphe, étant donné la complexité de la situation créée par les conflits. Compte tenu notamment de mon expérience de Haut-Commissaire pour les réfugiés et du fait que j'ai connu de nombreuses situations d'urgence humanitaire, je me suis engagé à mettre davantage l'accent sur la prévention, en instaurant un système beaucoup plus solide

d'examens mensuels des risques au niveau régional, de prise de décision au plus haut niveau et de soutien renforcé aux États Membres dans la gestion et le traitement des risques de crise.

Malgré tout, les problèmes continuent à naître plus vite que les solutions. Il est donc urgent de revoir les mécanismes et les outils disponibles pour s'assurer qu'ils sont adaptés à ces défis. J'estime ainsi important de continuer à travailler en étroite collaboration avec les États Membres afin de renforcer la capacité du système des Nations Unies de s'attaquer aux différents facteurs de conflit dans une perspective axée sur la prévention, et de chercher à investir davantage dans la prévention des crises.

Lorsque la pandémie de COVID-19 s'est installée, j'ai lancé un appel au cessez-le-feu mondial, considérant que le véritable ennemi était le virus lui-même. Dans le prolongement de cette stratégie et compte tenu d'un certain nombre de voies qui se sont ouvertes dans des situations de conflit en cours, je continuerai de faire tout mon possible – en usant de mes bons offices en tant que Secrétaire général, médiateur désintéressé, conciliateur et messager de la paix – pour travailler avec le Conseil de sécurité, organe auquel la Charte a confié la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et avec les États Membres, afin de mobiliser un plus grand soutien en faveur de solutions politiques à certains conflits de longue date. Je redynamiserai le programme multidimensionnel de prévention et de préparation et je l'élargirai grâce à des efforts concertés. Nous devrons être guidés dans cet effort par une conception globale de la paix et de la sécurité et souligner l'urgence qu'il y a à respecter le droit international, au cœur duquel se trouve la Charte.

Nous devrons élaborer une nouvelle vision des opérations de paix, renforcer l'action en faveur du maintien de la paix, de la pérennisation de la paix et de la protection des civils, et revoir le continuum de la paix dans sa globalité à la lumière des défis actuels. Et nous nous devrons de poser des questions difficiles sur les opérations qui ne peuvent maintenir la paix en l'absence de solutions politiques et examiner celles qui n'ont tout simplement pas les ressources ni l'équipement suffisants pour remplir leurs mandats. Je suis prêt à débattre plus avant avec le Conseil de sécurité, dans l'exercice de sa fonction de maintien de la paix, de la question de savoir comment les partenaires régionaux, notamment l'Union africaine, peuvent être mandatés et correctement financés, y compris dans le cadre des opérations de lutte contre le terrorisme.

Faisant fond sur le programme de désarmement, et compte tenu des évolutions récentes, je voudrais revoir avec les États Membres la conception du désarmement, sans pour autant abandonner les trois grands axes existants : un désarmement au secours de l'humanité, un désarmement qui sauve des vies et un désarmement au service des générations futures. Je souhaiterais notamment engager un dialogue visant à emporter une adhésion plus large en faveur de la non-prolifération, sur la voie d'un monde qui se libérerait progressivement des armes nucléaires et de toutes les autres armes de destruction massive, un monde dans lequel il y aurait un contrôle effectif des armes classiques et où les nouvelles technologies d'armement seraient

réglementées. À la lumière de la Décennie d'action et des enseignements tirés de la pandémie, il sera important d'étudier plus avant les possibilités de réduire les dépenses militaires et de réorienter les ressources vers les infrastructures sociales, le développement durable, l'instauration de la confiance et la paix collective.

Je continuerai de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour favoriser la participation véritable des femmes et des jeunes aux processus de paix, et notamment pour placer les femmes au centre de l'action de prévention des conflits, de rétablissement de la paix, de consolidation de la paix et de médiation – et pour augmenter le nombre de femmes affectées au maintien de la paix.

Reste le défi de la lutte contre le terrorisme, qui se joue à une tout autre échelle, notamment géographique. Rien ne saurait justifier le terrorisme. Des progrès ont certes été accomplis, mais le terrorisme continue de se développer dans des endroits qui ne sont pas dotés de dispositifs de sécurité efficaces et qui n'ont pas les moyens de s'attaquer à ses causes profondes, qu'elles soient sociales ou autres. Une coopération continue est donc nécessaire pour prévenir et combattre le terrorisme, y compris ses formes nouvelles, tout en défendant les valeurs essentielles de l'Organisation des Nations Unies, notamment les droits humains et les libertés fondamentales. Il faut par conséquent redoubler d'efforts – collectivement – pour lutter contre les causes profondes du terrorisme. Cela signifie également qu'il faut s'attaquer à la nature transfrontalière du terrorisme, qui est de plus en plus lié à la criminalité.

Faire la paix avec la nature et mener l'action climatique

Comme je l'ai expliqué dans mon discours sur l'état de la planète, l'humanité fait la guerre à la nature. La biodiversité s'effondre, les écosystèmes disparaissent et la pollution de l'air et de l'eau tue 9 millions de personnes par an. Et comme les hommes et le bétail empiètent sur les écosystèmes et les perturbent, il y a un risque bien réel de voir apparaître des zoonoses de plus en plus dangereuses. Il convient de signaler également que la dernière décennie a été la plus chaude de l'histoire de l'humanité, avec toutes les graves conséquences que cela implique.

À l'évidence, le monde traverse une triple crise planétaire qui conjugue changements climatiques, dégradation de la nature et pollution. Cette triple crise constitue la menace numéro un pour la survie de l'humanité, les pays et les populations de la planète tout entière. L'urgence climatique en particulier est le problème qui caractérise notre époque. Les populations du monde entier, et en particulier les jeunes, ont ouvert les yeux sur cette réalité, réclamant une action urgente et une réorientation fondamentale de toutes les facettes de la vie et de notre relation avec l'environnement. Parmi les moments les plus mémorables de mon mandat, citons le déplacement que j'ai fait dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, où j'ai pu constater de visu les effets que les changements climatiques avaient déjà eus sur eux, et ma rencontre avec les jeunes lors du sommet de la jeunesse que j'ai convoqué en septembre 2019 en amont du

Sommet sur le climat, jeunes qui ont exprimé leurs craintes et leurs espoirs et que j'ai écoutés avec la plus grande attention.

Il est clair qu'une action urgente s'impose sur tous les fronts pour renverser la situation. La priorité absolue pour toutes et tous et partout, c'est l'action climatique, la protection de la biodiversité, des forêts, des océans et des milieux maritimes et, surtout, la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'objectif étant de parvenir à zéro émissions nettes d'ici au milieu du siècle. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'investir massivement dans les mesures d'adaptation et de résilience et de faire en sorte que le financement de l'action climatique fonctionne pour tout le monde, notamment grâce à la réalisation de l'ensemble des engagements pris à Paris.

Dans le prolongement des événements importants qui ont marqué cette année et comme la coalition mondiale en faveur de la neutralité carbone ne cesse de gagner en importance, je considère que le rôle du Secrétaire général est de tirer la sonnette d'alarme, de proposer des solutions et de soutenir une action urgente au niveau macroplanétaire pour les années à venir. Saisissons l'occasion qui nous est offerte dans le cadre de la sortie de la pandémie et mettons en œuvre la bonne combinaison de politiques qui peuvent conduire à un relèvement sur fond vert et bleu, assorti d'une transition juste, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'aviation, des transports, du tourisme, du secteur maritime, de l'agriculture, de l'industrie et du développement des infrastructures. Je continuerai de défendre cette cause de toutes mes forces.

Insuffler une puissante impulsion à la Décennie d'action pour atteindre les objectifs de développement durable et faire advenir un monde plus équitable

Il faut voir les choses en face : c'est pour la quête d'un développement durable qui ne laisse personne de côté que l'on constate l'écart le plus grand entre les promesses que nous avons faites et la dure réalité du quotidien des populations. Le système politique et économique mondial ne donne pas un accès suffisant aux biens publics mondiaux indispensables, notamment le développement durable, qui s'inscrit au cœur du contrat social. Pourtant, le programme de développement durable constitue le cadre négocié de notre partenariat avec les gouvernements et les sociétés pour bâtir des sociétés pacifiques, prospères et inclusives sur une planète en bonne santé. La Décennie d'action vise à transformer les institutions et les structures, à élargir l'inclusion et à stimuler la durabilité. À moins d'une décennie de l'échéance, nous sommes loin d'être en voie de réaliser les objectifs de développement durable. Or, nous savons que les pays et les entreprises qui ont déjà intégré ces objectifs se sont avérés beaucoup plus résistants aux chocs externes, tels que la pandémie de COVID-19.

Au vu des inégalités flagrantes qui se manifestent dans le sillage de la pandémie, je suis plus que jamais attaché à la vision proposée dans le discours sur les inégalités que j'ai prononcé à l'occasion de la Conférence Nelson Mandela. Je redoublerai d'efforts pour promouvoir l'équité

entre États et en leur sein, ainsi que pour promouvoir la cohésion sociale, l'égalité et la nondiscrimination dans toutes les dimensions de la société : questions de genre ; égalité raciale ; orientation sexuelle ; protection des minorités ; élimination de la pauvreté et de la misère ; soutien aux personnes réfugiées, déplacées, migrantes et apatrides. Ces questions sont directement liées à la réalisation des objectifs de développement durable et à l'aspiration fondamentale de ne laisser absolument personne de côté. Mes efforts s'inscriront résolument dans une perspective globale prenant en considération les dimensions de l'âge, du genre et de la diversité.

La vision des Nations Unies – qui est aussi une promesse – est que l'alimentation, les soins de santé, l'eau et l'assainissement, l'éducation, le travail décent et la sécurité sociale ne sont pas des marchandises à vendre à celles et à ceux qui peuvent se les offrir, mais des droits humains fondamentaux auxquels nous avons toutes et tous droit. Nous savons que l'éducation et les technologies numériques peuvent être deux puissants leviers de réussite et d'égalité. De même, nous devons enrayer le cercle vicieux de la corruption, à la fois source et corollaire des inégalités.

À l'évidence, la réalisation des objectifs de développement durable requiert des investissements massifs et une nouvelle approche du financement. J'ai souligné qu'il était urgent de faire un bond de géant au soutien financier, en particulier au moment où, je l'espère, le monde s'engage dans une relance inclusive et durable. Les discussions sur le financement du développement menées par l'ONU dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ont montré une nouvelle façon de collaborer entre l'Organisation et les institutions financières internationales, domaine que je chercherai à faire progresser. Je nourris le vœu que la lutte contre les inégalités soit placée au cœur d'une nouvelle mondialisation plus équitable, plus inclusive, durable et centrée sur l'humain, et qu'une attention particulière soit accordée aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement.

En outre, je souhaite pousser plus avant une forme de collaboration au sein du système des Nations Unies qui soit beaucoup plus intégrée, qui englobe les piliers paix et sécurité, développement durable et action humanitaire, et qui soit solidement ancrée dans les droits humains. Les différents acteurs dans ces domaines doivent collaborer de manière beaucoup plus étroite dès l'apparition d'une crise, voire avant pour la prévenir, grâce à une coordination efficace axée sur les résultats et non sur les processus. Nous avons enregistré d'importants progrès à cet égard, en particulier grâce à mes efforts de réforme, mais il reste encore beaucoup à faire. Il s'agit d'une œuvre inachevée que j'ai à cœur de mener à bien durant les prochaines années.

Garantir la primauté des droits humains

Lorsque j'ai pris mes fonctions, les droits humains étaient menacés dans le monde entier. Et de fait, cette menace est encore plus grande aujourd'hui. J'ai lancé mon Appel à l'action en faveur des droits humains juste avant que le monde ne se confine en réaction à la pandémie, mais celleci n'a fait que confirmer davantage le bien-fondé des sept domaines d'action que je proposais. Ce n'est que le début d'une entreprise visant à rendre véritablement systématiques la culture et la perspective des droits humains dans les travaux de l'ONU, à consulter tous les États Membres et la société civile dans son ensemble, y compris dans le contexte du Conseil des droits de l'homme et dans le cadre de l'Examen périodique universel, à inspirer la jeunesse et à concerter l'action pour regagner le terrain perdu ces dernières années, en tenant compte de l'ensemble des droits – économiques, sociaux, culturels, civils et politiques – de leur universalité et de leur indivisibilité, en veillant à ce que soit appliqué le principe de responsabilité à cet égard et en prenant la détresse des victimes en considération.

En 2023, nous célébrerons le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et le trentième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne relatifs aux droits humains. Cela pourrait être le moment opportun pour faire le bilan, redynamiser et renouveler notre réflexion, par exemple dans le cadre d'une conférence mondiale de suivi sur les droits humains. Nous pourrions réfléchir au rôle transformateur que les droits humains ont joué dans nos vies et à l'inspiration qu'ils nous ont insufflée, en les examinant au regard de la paix, du développement et de l'action humanitaire sur le socle des principes forts qui régissent l'état de droit. Cela comprendrait des mesures spécifiques à l'appui de la Décennie d'action pour le développement durable, notamment : l'élimination de la pauvreté et la promotion de l'accès universel à l'éducation et aux soins de santé; la protection de l'espace civique, sur la base du droit de participation et du droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion ; l'étude des liens d'interdépendance existant entre climat, biodiversité et droits humains; l'examen de la dimension des droits humains dans le domaine du numérique et de l'intelligence artificielle; la promotion du respect du droit humanitaire international, dans le but de mettre fin à l'impunité et de mieux assurer l'accès humanitaire et la protection des acteurs humanitaires. Ce processus pourrait également inclure de nouvelles mesures concernant la justice et l'égalité raciales, visant à renforcer la confiance générale envers les personnes historiquement marginalisées qui continuent de souffrir, l'ONU devant jouer un rôle clé pour mettre fin au racisme, à la xénophobie, à la discrimination et aux discours de haine (en s'appuyant largement sur mes stratégies de lutte contre les discours de haine et de protection des sites religieux).

Une autre piste d'action, exposée plus loin, consisterait à faire progresser de façon accélérée l'égalité des genres et la lutte contre la violence à l'égard des femmes, notamment par une réforme juridique et la mobilisation du public en faveur de la transformation sociale, en s'appuyant sur les résultats du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration de Beijing et ceux de la campagne Génération Égalité. Et je chercherais à promouvoir un programme de protection à l'échelle du système, comme je l'ai indiqué dans mon Appel à l'action en faveur des droits humains.

Faire passer l'action pour l'égalité des genres à la vitesse supérieure

Les inégalités de genre et la discrimination à l'égard des femmes et des filles représentent sans doute l'injustice la plus répandue au monde, un préjudice qui réclame toute notre attention. Partout, les femmes sont plus mal loties que les hommes, simplement parce que ce sont des femmes. Comme je l'ai souligné dans mon discours sur « Les femmes et le pouvoir », l'égalité des genres est la condition préalable à l'édification d'un monde meilleur. La pandémie a creusé les inégalités déjà profondes dont souffrent les femmes et les filles et réduit à néant des années de progrès sur la voie de l'égalité des genres. Partout dans le monde, elle a également engendré une épidémie parallèle de violence à l'égard des femmes et une explosion des violences domestiques, de la traite, de l'exploitation sexuelle et des mariages d'enfants. Il est évident que le monde doit redoubler d'efforts pour faire progresser le leadership des femmes et leur participation sur un pied d'égalité avec les hommes. Pour construire un avenir meilleur, il faut corriger ce déséquilibre des pouvoirs.

Nous avons toujours été à l'avant-garde de la promotion de l'égalité des genres dans le monde, en particulier face à la pandémie et à son impact disproportionné sur les femmes et les filles. Je suis fier d'avoir atteint la parité parmi les hauts responsables de l'ONU, y compris entre les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, et nous avons mis en place une feuille de route pour atteindre la parité à tous les niveaux, ainsi qu'une représentation géographique plus équitable dans les années à venir. Il reste cependant beaucoup à faire.

Les mesures nécessaires comprendront divers éléments : agir pour la pleine réalisation de l'égalité des droits des femmes, notamment en œuvrant pour l'abrogation des lois discriminatoires et en adoptant des mesures positives ; militer pour une représentation égale partout au moyen de mesures spéciales ; œuvrer pour faire progresser l'inclusion économique des femmes par l'égalité des salaires, des crédits ciblés, la protection de l'emploi et des investissements importants dans l'économie des soins et la protection sociale ; veiller à la santé sexuelle et procréative des femmes ; promouvoir l'adoption de plans d'intervention d'urgence afin de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles et les mener à bien en mobilisant les ressources, les stratégies et la volonté politique nécessaires à cet effet ; ouvrir un espace propice à la transition intergénérationnelle qui est en cours ; faire évoluer les mentalités, sensibiliser le public et lutter sans relâche contre les préjugés systémiques.

Le monde a l'occasion de rompre avec des siècles de discrimination persistante et systémique. Il est temps de construire un avenir d'égalité. L'ONU doit rester une partenaire indéfectible dans l'accomplissement de cette œuvre essentielle, dont tous les peuples profiteront. Je compte m'engager personnellement encore davantage en faveur de l'égalité des genres dans tous nos domaines d'activité.

Placer l'être humain au cœur de l'action

On ne devrait pas avoir à le dire. Mais tant que nous vivrons dans un monde d'inégalités, le Secrétaire général se devra de le dire : améliorer la vie des gens et des peuples, c'est ce qui devra toujours caractériser notre action. « Nous, peuples des Nations Unies » : ce sont les premiers mots de notre Charte, qui réaffirme la foi dans la dignité et la valeur de la personne humaine. C'est ce qui doit motiver tout système de gouvernance et, surtout, notre action dans les domaines de la paix, du développement, de l'aide humanitaire et des droits humains. Cette foi est la plus manifeste dans nul autre domaine que l'action humanitaire des Nations Unies, dont nous devrions toutes et tous tirer la plus grande fierté. Les besoins humanitaires se sont accrus de façon exponentielle, les conflits et la pandémie en étant les principaux facteurs déterminants. Nous devrons répondre à ces besoins et veiller constamment à protéger l'espace humanitaire.

Placer l'être humain au cœur de l'action, c'est aussi écouter de nombreuses personnes et les associer à tout ce que nous faisons. À cette fin, nous avons lancé un exercice d'écoute mondial à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU. Il s'agit de l'effort de terrain le plus ambitieux jamais déployé par l'Organisation pour comprendre ce que les citoyennes et citoyens du monde entier attendent de la coopération internationale.

Cet accent mis sur les individus demeure une cheville fondamentale de notre action. Il est également au centre du contrat social, y compris entre les générations et à l'égard des générations futures. Grâce à une participation véritable et à des consultations régulières, des personnes de tous horizons sont en mesure d'exprimer leur détresse et leurs besoins, de faire valoir leurs droits, d'obtenir le soutien nécessaire et de trouver le chemin vers une vie plus stable. Le dialogue continu favorise la confiance entre les personnes et les institutions et permet notamment de se faire une idée concrète de ce qui les préoccupe et de déterminer ce qui doit être fait pour y répondre.

Si les statistiques sont indispensables, elles ne remplaceront jamais le dialogue intersubjectif. Il s'agit de faire preuve d'empathie avec les personnes en situation difficile, de comprendre toute la complexité de l'humain, de refuser de le circonscrire à une seule caractéristique ou identité. Chaque histoire nous rappelle l'inconstance de la vie : du jour au lendemain, la violence et les conflits, les risques naturels ou une pandémie peuvent faire basculer radicalement une existence et le parcours d'une vie, dont le tracé semblait pourtant prévisible. Chacune des histoires que nous entendons nous ramène à l'essence même de l'existence humaine, la riche texture de la vie et l'interdépendance de toutes choses. Elles nous invitent à agir au service d'autrui, et ces voix doivent être entendues dans tout ce que nous faisons à l'ONU : je compte bien permettre à toutes les personnes qui sont d'habitude privées de parole de se faire entendre dans nos activités quotidiennes.

Relever le défi de la transformation numérique

Les progrès de la technologie et de la science n'ont épargné aucun aspect de la vie. La quatrième révolution industrielle a profondément transformé le monde, en le connectant et en le mettant en réseau par des moyens jusqu'alors inimaginables, en produisant de l'innovation et en stimulant le développement durable. Mais nous assistons également à une fracture numérique colossale qui accentue les divisions sociales et économiques ; à des possibilités de surveillance, de contrôle et de manipulation jamais vues ; à des comportements anarchiques et criminels dans le cyberespace et des espaces numériques échappant à toute gouvernance, notamment Internet, qui ont créé de nouveaux vecteurs d'instabilité et soulevé de vastes questions éthiques, sociales et réglementaires. Je me félicite à cet égard que les États Membres aient adopté par consensus le rapport du Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale.

Nous savons que d'ici dix ans, la sécurité nationale sera davantage une affaire de données, d'infrastructures critiques et de cybernétique que de chars, de canons ou de soldats. Les concepts traditionnels de sécurité doivent être modernisés, ce qui exige une approche sur mesure de la gestion de crise. L'évolution de la technologie numérique au XXI^e siècle entraîne une cohorte de problèmes, qu'il convient d'attaquer de front. Parmi d'innombrables exemples, nous avons vu comment la désinformation et d'autres pratiques nuisibles ont été employées au profit d'intérêts politiques et commerciaux, semant la discorde, avec des effets corrosifs et polarisants sur les sociétés.

Je compte réunir toutes les parties prenantes, notamment dans le cadre d'un Forum renforcé sur la gouvernance d'Internet, afin de garantir une mise en œuvre solide de la feuille de route numérique, que j'ai lancée en juin 2020 pour donner suite au rapport du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique.

L'objectif recherché est – et doit être – un avenir numérique ouvert, libre et sûr, dans le plein respect de la protection des données, de la vie privée et des autres normes pertinentes en matière de droits humains. La feuille de route numérique propose de créer un avenir numérique durable et inclusif en donnant accès à Internet, d'ici à 2030, aux quatre milliards de personnes qui en sont encore privées. Parmi les suites à donner, on citera notamment : les mesures visant à renforcer la réglementation de l'utilisation de l'intelligence artificielle ; la promotion d'une gouvernance mieux structurée et plus efficace d'Internet, du cyberespace et de l'espace extra-atmosphérique ; enfin, point de la plus haute importance, l'action visant à résorber la fracture numérique. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser s'installer un monde à deux vitesses. Et les femmes doivent contribuer sur un pied d'égalité à la conception des technologies numériques. Comme nous l'avons appris à nos dépens lors de la pandémie, il est impératif que tout le monde soit connecté. La numérisation et la coopération numérique doivent être exploitées efficacement pour répondre aux problèmes mondiaux et y remédier.

Faire avancer le multilatéralisme et notre programme commun

S'il y a une seule leçon à tirer de ces quatre dernières années, c'est que nous ne pouvons pas surmonter nos plus grands problèmes sans nous unir. Mais cette union ne concerne pas seulement les institutions ou les processus. Il s'agit en premier lieu de notre état d'esprit. Il est tout à fait naturel de chercher refuge dans des groupes partageant les mêmes idées, dans des modes de pensée confortables, dans d'anciennes façons d'exercer nos activités. Mais cette tendance nous porte préjudice. Tout a changé autour de nous, et ce beaucoup plus rapidement que jamais auparavant. Lorsque nous contemplons l'avenir, nous voyons que la façon dont nous vivrons et le lieu où nous vivrons, le type de villes ou de zones rurales, la façon dont nous nous éduquerons tout au long de notre vie, le type et les formes de travail que nous exercerons, tout cela et bien plus encore sera très différent de ce à quoi nous étions habitués jusqu'à présent.

Si nous voulons un avenir dans lequel nous vivons en paix, dans lequel nous sommes à l'aise, où nos besoins fondamentaux sont satisfaits, un avenir de collaboration, dans des villes plus vertes, avec des modèles socioéconomiques qui valorisent le bien-être et la durabilité, un avenir de progrès économique, où nous profitons d'espaces ouverts au débat, un avenir de solidarité et de confiance au sein des sociétés, entre elles et avec les générations futures, nous devons surmonter notre tendance à la polarisation et rechercher une coopération internationale qui vise, en premier lieu, à remédier aux problèmes. Cette coopération doit être sous-tendue par un profond sentiment de solidarité mutuelle, comprendre les grandes tendances, cerner les corrélations et reposer sur le partage des responsabilités, faisant de toute question transfrontière et commune à l'échelle mondiale une affaire internationale de toute la société.

Il ne s'agit pas de créer un gouvernement mondial ou de nouvelles bureaucraties, mais de permettre aux États Membres de définir ensemble les biens communs mondiaux dont la gouvernance pourrait devoir être améliorée. Le point de départ doit être le respect du droit international, la conformité à ce droit, son développement progressif lorsque des carences se font jour, y compris, si nécessaire, par des politiques inclusives, le renforcement des institutions, ainsi que la participation appropriée de toutes les parties prenantes concernées.

Le multilatéralisme est un travail difficile mais gratifiant, comme nous le savons tous de par notre attachement à la diplomatie. C'est l'antidote au nationalisme populiste qui a fait des ravages au XX^e siècle. Nous ne devons pas permettre que les relations internationales s'articulent à nouveau autour d'intérêts étriqués et de mesures unilatérales. Ce serait trahir les progrès considérables accomplis depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce serait également un déni fatal du fait que toutes nos vies sont liées les unes aux autres.

En réponse au mandat défini par l'Assemblée générale dans la déclaration d'ONU75, je présenterai, en septembre 2021, un rapport sur la manière de faire progresser « notre programme commun » afin de relever les défis actuels et futurs. L'idée sera d'adapter le multilatéralisme aux menaces, problèmes et possibilités du XXI^e siècle. Il doit s'agir d'un multilatéralisme en réseau, qui relie les institutions mondiales par-delà les secteurs et les situations géographiques, et d'un

multilatéralisme inclusif, qui tire parti des capacités de la société civile, des régions et des villes, des entreprises, des établissements universitaires et scientifiques. C'est ainsi que nous pourrons garantir l'efficacité du multilatéralisme et que nous pourrons combattre les dérives et préserver l'esprit des lumières et de la modernité.

Mettre le cap sur l'ONU 2.0

Au cours de ses soixante-quinze ans d'existence, l'ONU a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'innovation, bien plus que ce que l'on lui reconnaît traditionnellement.

L'exemple le plus célèbre est celui du maintien de la paix. Mais il y en a bien d'autres. J'ai toujours considéré que la Charte était à même de s'adapter à l'évolution des circonstances, de permettre une coopération transversale et de garantir la cohérence des travaux des Nations Unies. Les mesures de réforme entreprises au cours des quatre dernières années ont déjà porté leurs fruits, comme en témoigne la manière dont le système des Nations Unies s'est mobilisé pour riposter à la crise provoquée par la pandémie de COVID-19. De toute évidence, les institutions ne sont pas statiques : elles doivent faire preuve de souplesse, de dynamisme et d'évolutivité pour faire face à des problèmes toujours plus complexes, tant au Siège que dans nos opérations à travers le monde. L'ONU est appelée à s'adapter afin de rester une plateforme universelle de coopération entre États souverains, fondée sur les principes d'égalité, de respect mutuel, de réciprocité et sur le droit international, conformément à la Charte.

Il importe également de souligner que les travaux de l'ONU ne sont possibles que grâce au dévouement et à l'engagement de son personnel, son principal atout, qui donne le meilleur de lui-même et souscrit aux normes déontologiques les plus élevées, conformément aux valeurs de l'Organisation.

La voie de l'avenir, c'est une ONU plus intégrée, plus cohérente et plus unie, qui tisse des réseaux à l'extérieur et y participe. Comme tout est interconnecté, nous avons besoin de solutions à l'échelle du système et non de réponses ponctuelles à des problèmes pris isolément. En consolidant les efforts de réforme déployés jusqu'à présent, nous continuerons à mettre au point de nouvelles méthodes de travail pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, au moyen de vastes interactions, en constante évolution, avec les États, le secteur privé, les milieux scientifiques et les acteurs de la société civile. Nous nous appuierons également sur notre nouvelle stratégie de communication pour faire en sorte que nos connaissances, nos produits et nos activités soient présentés de manière attractive à un large public.

Si l'amélioration continue et un engagement inébranlable en faveur de la transparence, de la responsabilité et du contrôle resteront la norme, il conviendra d'accélérer la transformation dans les années à venir selon les cinq axes de changement ci-après.

- Données, analyse et communication en nous appuyant sur la stratégie globale des Nations Unies en matière de données lancée l'année dernière, nous ferons de l'Organisation une spécialiste hors pair de l'analyse et de la communication de données au service du monde entier.
- Innovation et transformation numérique en mobilisant tous les moyens disponibles, nous utiliserons notre infrastructure d'innovation pour moderniser un large éventail d'activités et travailler plus efficacement.
- **Prospective stratégique** nous pratiquerons la prospective stratégique, en nous reliant avec d'autres entités dans le monde, et l'intégrerons aux mesures d'anticipation et de préparation.
- Activités axées sur la performance et les résultats nous axerons nos travaux sur la performance et mesurerons les résultats obtenus ; nous tirerons les enseignements des mesures infructueuses et puiserons notre motivation dans l'impact concret de nos activités.
- Culture de travail nous simplifierons les processus bureaucratiques au possible et favoriserons une culture de travail fondée sur la collaboration.

Plus précisément, j'apporterai le soutien nécessaire à toute décision que prendraient les États Membres pour adapter les organes intergouvernementaux aux besoins et aux réalités d'aujourd'hui.

Raviver l'engagement commun envers nos valeurs pérennes

Les valeurs fondamentales de l'ONU sont pérennes et inscrites dans sa Charte. Elles ne sont la chasse gardée d'aucune région. En effet, on les retrouve dans toutes les cultures et religions du monde : paix, justice, dignité humaine, tolérance et solidarité. Mais en chemin, la confiance et le sens de la solidarité qui doivent sous-tendre l'action collective se sont érodés. C'est à nous de les rétablir. Les peuples doivent retrouver la conviction que les valeurs de l'ONU ont un sens pour eux et qu'elles sont pertinentes pour nos vies au XXIe siècle. Il importera de les décliner en fonction des réalités actuelles et futures, en guidant l'éthique de l'avenir et en favorisant un sens accru de la responsabilité, du partage des responsabilités et de l'obligation de rendre des comptes, notamment envers les jeunes et les générations de demain. Nous devons réfléchir ensemble, notamment avec les responsables religieux et les philosophes, à ce que signifie l'éthique de l'avenir, sur la base des valeurs fondamentales autour desquelles l'ONU a été fondée.

D. Conclusion

Alors que nous émergeons de la pandémie, l'ONU est plus nécessaire que jamais. C'est ce qui est clairement ressorti des réponses recueillies dans le cadre de l'exercice d'écoute mondiale que nous avons mené pour le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, mais aussi de la façon dont les citoyennes et citoyens se sont tournés vers les États – ceux-là mêmes qui

composent les Nations Unies – et vers les organisations internationales pour surmonter le plus grand problème auquel nous avons été collectivement confrontés depuis notre fondation. Nous devons exercer notre force fédératrice et offrir une tribune qui permette l'avènement de formes de multilatéralisme plus inclusives, qui soient davantage en réseau et plus efficaces. La voie à suivre est claire en ce qui concerne la paix et la sécurité, l'action climatique, le développement durable, les droits humains et l'impératif humanitaire. Notre pouvoir de transformer la situation actuelle pour faire advenir un monde et un avenir meilleurs pour toutes et tous dépend de toutes les personnes aux quatre coins de la planète, et ne peut être couronné de succès que si nous nous montrons résolus et déterminés à unir nos forces pour accomplir notre programme commun dans l'intérêt de l'humanité et de la planète. C'est à nous de choisir et à nous qu'il incombe de concrétiser ce projet aujourd'hui, avant qu'il ne soit trop tard. Je serais profondément honoré si les États Membres m'accordaient à nouveau leur confiance pour contribuer à la réalisation de cette aspiration.

New York, le 23 mars 2021